

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement (CÉ) de l'école secondaire André-Laurendeau, tenue le 11 octobre 2023, à la bibliothèque de l'école.

Sont présents :

NOM ET PRÉNOM	PRÉSENT	ABSENT	POSTE
Bourreau, Olivier	X		Parent (1re année)
Dika, Stella	X		Parent (1re année)
Kayombo, Mivilu	X		Parent (1re année)
Lamoureux, Geneviève	X		Parent (1re année)
Archambault, Brigitte	X		Parent (2e année)
Brosseau, Nicolas	X		Parent (2e année)
Mathieu, Maxime	X		Parent (2e année)
Wong Kee Song, Fernand	X		Parent (2e année)
Beaulieu, Julie		X	Parent substitut
Belisle, Chantal	X		Parent substitut
Ferrag, Tassadit		X	Parent substitut
Longpré, Christine		X	Parent substitut
Pinguand, Florence		X	Parent substitut
Raymond, Milred		X	Parent substitut
Samb, Cheikh		X	Parent substitut
Senechal, Lise-Anne		X	Parent substitut
Tremblay, Pier-Olivier		X	Parent substitut
Bastien, Jessica	X		Personnel enseignant (1 an)
Dufort, Marie-Pier	X		Personnel enseignant (1 an)
Fournier, Catherine	X		Personnel enseignant (1 an)
Hudon, Sophie	X		Personnel enseignant (1 an)
Lavoie, Catherine	X		Personnel enseignant (1 an)
Poirier, Émilie	X		Personnel enseignant (1 an)
Deza, Patricia		X	Personnel enseignant (substitut)
Gauvreau, Mélanie		X	Personnel enseignant (substitut)
St-Onge, Fanny		X	Personnel enseignant (substitut)
Tétreault, Magalie		X	Personnel enseignant (substitut)
Choquette-Giroux, Bianca		X	Personnel de soutien (1 an)
Farah Kadaoui	X		Personnel de soutien (substitut)
Duguay-Loutfi, Joëlle	X		Personnel professionnel (1 an)
Kabamba, Pierre	X		Élève – 5 ^e secondaire (1 an) par intérim
Salas-Gil, Lucia	X		Élève - 4 ^e secondaire (1 an)
Caron, Nadia	X		Directrice

Formant quorum sous la présidence de M. Olivier Bourreau.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET ACCUEIL

M. Bourreau déclare la séance ouverte. Il est 19 h 09.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Bourreau, appuyé par Mme Lamoureux, que Mme Choquette-Giroux agisse à titre de secrétaire pour les séances du conseil et qu'en cas d'absence, elle soit remplacée par Mme Farah Kadaoui.

Adoptée à l'unanimité.



02-CE-23-24

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. Brosseau, appuyé par M. Wong, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée et accueil
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire
3. **Adoption** de l'ordre du jour
4. Période de questions du public
Utilisation des plateaux du Centre sportif Rosanne-Laflamme
5. Procédure d'élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement
6. Élections à la présidence et à la vice-présidence
7. **Adoption** du procès-verbal du 5 juin 2023
8. Suivis au procès-verbal
9. Adoption des règles de régie interne
10. Présentation du rapport annuel
11. Activité de formation des membres du CÉ
12. Correspondance reçue
13. Les rapports de reddition de comptes
 - 13.1. Déclaration de conflit d'intérêts
14. Les travaux du conseil
 - 14.1. Activités et sorties étudiantes et campagnes de financement (**adoption**)
 - 14.2. Calendrier de travail de l'année (**adoption**)
 - 14.3. Budget du CÉ (**adoption**)
 - 14.4. Comité sur la politique des frais chargés aux parents (**nomination des membres**)
 - 14.5. Comité sur les sorties pédagogiques (nomination des membres)
 - 14.6. Ententes mutuelles d'entraide
15. Les affaires nouvelles (point d'information)
 - 15.1. Effectifs 2023 – 2024
 - 15.2. État de situation ressources humaines
 - 15.3. Projet éducatif : organisation de sa révision
 - 15.4. Autres informations
16. Paroles
 - 16.1. Représentant du comité de parents
 - 16.2. Membres
17. Levée de l'assemblée

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Kabamba demande pour quelles raisons les élèves n'ont plus accès aux installations du Centre sportif Rosanne-Laflamme.

Mme Caron explique que quelques raisons expliquent le retrait des cours de piscine. Tout d'abord, ce n'est pas tous les élèves qui sont à l'aise et souhaitent se baigner et cela représente beaucoup de gestion pour les enseignants d'éducation physique. De plus, les frais engendrés par ces locations s'avéraient très importants.

Mme Lamoureux souhaite savoir qui bénéficie de l'argent reçu du camp de jour.

Mme Caron fera des vérifications à ce sujet et transmettra l'information aux membres à la prochaine séance du CÉ.

M. Bourreau propose un tour de table pour permettre à chacun de se présenter brièvement.



5. PROCÉDURE D'ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Caron, directrice de l'école, remercie tous les membres de leur présence et participation au sein du conseil d'établissement.

Mme Caron explique la procédure d'élection. Chaque année, lors de la première rencontre du CÉ, les membres doivent élire un membre parent qui agira à titre de président et un membre parent, à titre de vice-président. Les parents occupant ces fonctions ne doivent pas être employés du CSSMV.

6. ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE

M. Wong, appuyé par Mme Lavoie, propose M. Bourreau à titre de président.

M. Bourreau accepte la présidence du CÉ.

M. Bourreau est élu par acclamation à titre de président de CÉ.

M. Brosseau se propose à titre de vice-président.

Mme Lamoureux se propose à titre de vice-présidente.

M. Brosseau est élu vice-président à la suite d'un vote secret (7 voix pour Mme Lamoureux, 9 voix pour M. Brosseau).

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2023

Mme Hudon, appuyée par Mme Lamoureux, demande la correction suivante : que le poste de M. Wong soit corrigé pour (Parent 2 ans), puisque ce dernier a été élu à titre de membre à la suite de la démission de madame Dagenais l'an dernier.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Hudon, appuyée par Mme Lamoureux, que le procès-verbal du 5 juin 2023 soit adopté, avec les modifications soumises.

Adopté à l'unanimité.

8. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

9. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Wong, appuyé par Mme Lavoie, que les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées.

Adoptées à l'unanimité.

10. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

M. Bourreau présente le rapport annuel.

03-CE-23-24

04-CE-23-24

05-CE-23-24

06-CE-23-24



07-CE-23-24

IL EST PROPOSÉ par Mme Lamoureux, appuyée par Mme Bastien, que le rapport annuel soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

11. ACTIVITÉ DE FORMATION DES MEMBRES DU CÉ

Une formation sera offerte pour les nouveaux membres du CÉ. M. Bourreau leur communiquera la date de cette formation sous peu.

Invitation à la formation organisée par le CSSMV. Cette formation est davantage explicative sur les fonctionnements des CÉ.

12. CORRESPONDANCE REÇUE

Aucune

13. LES RAPPORTS DE REDDITION DE COMPTES

13.1 Déclaration de conflit d'intérêts

Ce document a été transmis à tous les membres avant la rencontre. Les membres doivent le compléter sur place ou à la maison et le retourner, par courriel, à Mme Choquette-Giroux.

14. LES TRAVAUX DU CONSEIL

14.1 Activités et sorties étudiantes et campagnes de financement

IL EST PROPOSÉ par M. Brosseau, appuyé par Mme Hudon, que les activités et sorties étudiantes soient approuvées telles que soumises.

Approuvées à l'unanimité.

Lors du prochain CÉ, Mme Caron et M. Bourreau feront la présentation d'un projet afin que les classes spécialisées aient une autorisation de sorties pour l'année scolaire 2023 – 2024, pour une distance d'environ 5 km. Le budget qui leur sera alloué sera également mentionné.

08-CE-23-24

09-CE-23-24

IL EST PROPOSÉ par Mme Lamoureux, appuyée par Mme Lavoie, que les campagnes de financement soient approuvées telles que soumises.

Approuvées à l'unanimité.

10-CE-23-24

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Dika, appuyée par Mme Poirier, que les voyages soient approuvés tels que soumis.

Approuvés à l'unanimité

11-CE-23-24

14.2 Calendrier de travail de l'année

IL EST PROPOSÉ PAR M. Bourreau, appuyé par Mme Lamoureux, que la date de la rencontre du 23 décembre soit corrigée pour le 13 décembre.



12-CE-23-24

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Archambault, appuyée par M. Brosseau, que le calendrier des rencontres proposé soit adopté tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

14.3 Budget du CÉ

Le budget alloué au CÉ est de 515 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Lamoureux, appuyée par Mme Hudon, que le budget du Conseil d'établissement pour l'année 2023-2024 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

Ce budget permet, entre autres, d'assumer les frais de taxi de nos membres-élèves pour assister aux séances, au besoin, ainsi que pour le goûter de ce soir.

14.4 Comité sur la politique des frais chargés aux parents (nomination des membres)

M. Brosseau propose d'attendre de voir les résultats des travaux du comité de parents concernant les frais chargés aux parents pour décider de l'orientation qui sera prise concernant la formation de ce comité.

14.5 Comité sur les sorties pédagogiques (nomination des membres)

Les membres qui composeront ce comité sont les suivants :

- Mme Archambault;
- Mme Duguay-Loutfi;
- M. Brosseau.

14.6 Ententes mutuelles d'entraide

L'école a reçu des demandes d'hébergement de l'École des Mille-Fleurs et du CPE Les Petits Semeurs. En cas de situation d'urgence, nous sommes un lieu d'accueil. Une vérification sera faite pour le numéro de résolution pour le CPE Les petits Semeurs, car il semblait manquer un chiffre. Les membres sont en accord.

Adopté à l'unanimité.

14-CE-23-24

15. LES AFFAIRES NOUVELLES

15.1 Effectifs 2023 – 2024

Mme Caron, directrice de l'école, présente les effectifs 2023 – 2024.

2612 élèves au total, soit une augmentation de 70 élèves par rapport à l'an dernier, répartis comme suit :

- 62 % de filles et 38 % de garçons;
- 22,26 % issus de l'immigration première génération et 30,15 % de deuxième génération;
- 43 % pour qui nous sommes l'école de quartier et 57 % qui fréquentent notre école dans les projets pédagogiques particuliers;
- Entre 475 et 510 élèves par niveau;
- 46 élèves en classe d'Accueil;
- 26 élèves en classe Phénix;



- 35 élèves en classe Relation;
- 34 élèves en classe Option transitoire;
- 17 élèves en classe Pré-Dep.

15.2 État de situation des ressources humaines

À la rentrée, nous avons toujours 2 postes et 10 contrats à combler. En date d'aujourd'hui, il nous reste 2 besoins en adaptation scolaire et 2 besoins en français.

Nous sommes en mode solution et avons une belle collaboration de plusieurs enseignants. Nous appliquons actuellement notre plan B, qui consiste à diminuer le soutien supplémentaire (enseignement ressource), de façon temporaire, pour offrir l'enseignement dans les groupes pour lesquels nous n'avons pas d'enseignant.

Nous travaillons également en collaboration étroite avec les ressources humaines, qui se réinventent quant au recrutement.

15.3 Projet éducatif : organisation de sa révision

Madame Caron rappelle les étapes de la révision réalisées l'an dernier ainsi que les valeurs retenues et les enjeux.

Les membres qui se joindront au comité de révision du projet éducatif sont les suivants :

- Mme Lamoureux;
- Mme Archambault;
- Mme Stella.

15.4 Autres informations

Aucune autre information.

16. PAROLES

Mme Kayombo demande pour quelle raison les élèves d'adaptation scolaire n'ont pas accès aux gymnases actuellement.

Mme Caron vérifiera et fera un retour à ce sujet lors de la prochaine séance.

Mme Belisle se propose pour faire une levée de fond pour les classes Relation. Un retour sera fait concernant ce point dans une prochaine séance.

Mme Archambault propose une vente d'uniformes usagés.

16.1 Représentant du comité de parents

Mme Lamoureux présente un résumé de la dernière rencontre du comité de parents. Elle invite les membres à consulter le procès-verbal de la rencontre sur le site du CSSMV, qui sera disponible dans les prochaines semaines.

16.2 Membres

M. Kabamba souhaite des clarifications concernant la contribution volontaire de 10 \$ des parents. Mme Caron fera un retour à ce sujet. Toutefois, elle croit que cela a été retiré des états de compte pour cette année.



13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 22 h 01.

Olivier Bourreau, président

Nadia Caron, directrice